

Extrait des délibérations du conseil municipal du 10 septembre 2026 n°2026-53

L'an deux mil vingt-six, le 10 septembre, à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Champagne-au-Mont-d'Or, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie-Annexe, sous la présidence de M. Christian BESSE.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers présents ou représentés en début de séance et tout au long de la séance : 29 dont 4 pouvoirs

Date de convocation : 4 septembre 2026

Secrétaire désigné : Ambre-Clémentine COLLIAT

Date d'affichage de la liste des délibérations de la séance : 11 septembre 2026

Présents : M. Christian BESSE, Mme Valérie TINOT, Mme Brigitte LIEVRE, M. René CRENN, Mme Alizée BONNEFOND, M. Martin LIZE, Mme Catherine MORAND, M. Bernard DEJEAN, M. Bernard CHOTTEAU, M. Roger OLIVERO, Mme Marie-France FORMISANO, M. Alain MAZZA, Mme Danielle VOCCIA, Mme Isabelle CLOUET, M. Jean ATLAN, M. Thibaut LE NORMAND, Mme Jeanne ZELLER, Mme Ambre-Clémentine COLLIAT, M. Bernard REMY, Mme Valérie MOLLIER, Mme Virginie RYON, M. Bernard GUÉZO, M. Gilbert ARLABOSSE, M. Gilles MAJEUR, M. Guillaume SOUY.

Absents

excusés : M. Matthieu BONNARYpouvoir à Mme Valérie TINOT
Mme Christelle CHAVRIER.....pouvoir à ..Mme Brigitte LIEVRE
M. Stéphane ALCARAZ.....pouvoir à ..Mme Danielle VOCCIA
Mme Elina GRANGEONpouvoir à ..M. René CRENN

OBJET : DETERMINATION DU RANG DU NOUVEL ADJOINT AU MAIRE DANS L'ORDRE DU TABLEAU

Le 20 mars 2026, à la suite du renouvellement du conseil municipal issu du 1^{er} tour des élections municipales du 15 mars 2026, il a été procédé à l'élection du maire et de huit adjoints.

Monsieur Sam DRIDI, 2^{ème} adjoint au Maire, délégué à la sécurité publique a démissionné de ses fonctions d'adjoint au Maire et de conseiller municipal. En application de l'article L.2122-15 du CGCT, Monsieur le Préfet du Rhône l'a acceptée en date du 21 août 2026.

En application de l'article L.2122-7-2 du CGCT, dans les communes de 1 000 habitants et plus, en cas de démission d'un adjoint, le conseil municipal doit procéder à l'élection d'un nouvel adjoint. Ce dernier est choisi parmi les conseillers de même sexe que celui qu'il est appelé à succéder. Le conseil municipal peut décider que ce dernier occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'adjoint démissionnaire. A défaut, le nouvel adjoint prend automatiquement la dernière place et les autres adjoints remontent d'une place.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, dit que le nouvel adjoint à élire prendra dans l'ordre du tableau, le même rang que l'adjoint démissionnaire, à savoir : 2^{ème} adjoint au Maire.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
(Et ont signé le Maire et le Secrétaire de séance)
Pour extrait conforme.

Christian BESSE

Maire



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lyon, 184 rue Duguesclin, 69003 LYON, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, éventuellement au moyen d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 septembre 2026

Membres du Conseil Municipal	Présent	Absent	Pouvoir à ...
Christian BESSE	X		
Valérie TINOT	X		
Brigitte LIEVRE	X		
René CRENN	X		
Alizée BONNEFOND	X		
Martin LIZÉ	X		
Catherine MORAND	X		
Matthieu BONNARY		X	Valérie TINOT
Bernard DEJEAN	X		
Bernard CHOTTEAU	X		
Roger OLIVERO	X		
Marie-France FORMISANO	X		
Alain MAZZA	X		
Danielle VOCCIA	X		
Isabelle CLOUET	X		
Jean ATLAN	X		
Christelle CHAVRIER		X	Brigitte LIEVRE
Thibaut LE NORMAND	X		
Jeanne ZELLER	X		
Stéphane ALCARAZ	X		
Ambre-Clémentine COLLIAT	X		
Bernard REMY	X		
Valérie MOLLIER	X		
Virginie RYON	X		
Bernard GUÉZO	X		
Gilbert ARLABOSSE	X		
Gilles MAJEUR	X		
Elina GRANGEON		X	René CRENN
Guillaume SOUY	X		

N° **Objet de la délibération**
d'ordre

2026-53 Détermination du rang du nouvel Adjoint au Maire dans l'ordre du tableau

Et ont signé le Maire et le secrétaire de séance,

Christian BESSE
Maire

Ambre-Clémentine COLLIAT
Secrétaire de séance

A stylized signature in dark ink, consisting of several horizontal strokes and a small loop at the end.A stylized signature in blue ink, featuring a large, circular initial 'C' followed by the name 'Colliat' in a cursive script.